

## AVANT-PROPOS

*Le Conseil d'Administration de la Banque de la République d'Haïti, conformément à la loi, prend plaisir à vous présenter le rapport annuel de l'exercice 2003-2004. Ce rapport retrace les évolutions observées dans l'environnement macroéconomique et analyse la conduite de la politique monétaire, la gestion des finances publiques et l'économie réelle. Il couvre également l'évolution du système bancaire et les opérations de gestion interne de la BRH.*

*L'environnement macroéconomique a fortement subi, au cours de la période sous revue, les effets défavorables des troubles socio-politiques et des catastrophes naturelles d'une rare violence. En effet, l'économie sortait à peine du creux de la récession (0,5 % en 2003) lorsqu'elle a reçu un premier choc provoqué par les pillages et incendies qui ont suivi les événements du 29 février 2004 et un deuxième choc consécutif aux inondations occasionnées par les cyclones Yvan et Jeanne. Ce double choc qui a contribué à faire chuter le Produit Intérieur Brut de 3,8 %, aurait, selon les estimations du secteur privé relayées par le FMI, entraîné des pertes en capital de l'ordre de 5 % du PIB.*

*Cependant, la croissance de l'économie américaine et celle du commerce mondial ont contribué à l'augmentation des transferts privés sans contrepartie (993 millions de dollars contre 918 millions en 2003) et à l'accroissement des recettes d'exportations, notamment dans le secteur de la sous-traitance même s'il faut reconnaître que l'industrie manufacturière aurait pu en profiter davantage si le HERO ACT (Haitian Economic Recovery Opportunity Act) avait été approuvé par le pouvoir législatif américain.*

*La politique économique s'est déroulée en deux phases marquant, d'une part, l'échec du premier programme relais (octobre 2003-mars 2004), et, d'autre part, la mise en œuvre d'un nouveau programme relais de six mois (avril 2004-septembre 2004) convenu avec le FMI, avec à l'appui un document-cadre dénommé « Cadre de Coopération Intérimaire » (CCI) couvrant la période juillet 2004 – septembre 2006, après le changement de régime politique. Il s'agissait pour l'essentiel d'atteindre un taux de croissance de 3% et de ramener l'inflation à 25 % en rythme annuel, tout en gardant les réserves de change à un niveau équivalent à un mois d'importations.*

*Sur le plan de la politique monétaire, la première phase a été caractérisée par l'aggravation du financement monétaire consécutive à l'élargissement du déficit public, et par l'acceptation de la totalité des soumissions des banques aux adjudications des bons BRH, tandis que la deuxième phase a été dominée par une réduction sensible du financement monétaire, une reprise partielle de la liquidité bancaire reflétant le désengagement de l'état, la stabilisation du taux de change et de l'inflation et la baisse des taux d'intérêt. La BRH s'est employée à accompagner les efforts d'ajustement budgétaire orientés vers la stabilisation macroéconomique et destinés à rétablir la crédibilité financière de l'État, dans le cadre du programme relais de six mois avec le Fonds Monétaire International. Après l'expansion du premier semestre, l'orientation restrictive imprimée à la politique budgétaire au second semestre a permis au nouveau gouvernement de dégager des excédents dans un contexte de marasme économique. Cette nouvelle posture a renforcé la marge de manoeuvre de la BRH dans la conduite de la politique monétaire. Ainsi, les autorités monétaires ont été amenées à détendre les conditions monétaires par la baisse des taux sur les bons BRH, tout en veillant à maintenir, en faveur de la gourde, un différentiel des taux d'intérêt par rapport à son principal partenaire commercial, les États-Unis d'Amérique, visant à décourager la fuite des capitaux. Cette politique de détente des taux d'intérêt relevait non seulement d'une approche monétaire anticyclique, c'est-à-dire susceptible de créer les conditions*

*propices à la reprise de l'activité, mais aussi de la nécessité de limiter les risques d'accroissement du taux d'improductifs dans le système bancaire, de manière à prévenir les problèmes de liquidité et de solvabilité qui émergent souvent d'une phase de récession économique aiguë.*

*La posture adoptée par les autorités monétaires et budgétaires a ramené une certaine confiance dans la gourde qui est restée relativement stable au second semestre. Après avoir connu une volatilité à la hausse entre janvier et février 2004 et un mouvement de baisse entre février et avril 2004, le taux de change a terminé l'exercice à 36,60 gourdes, soit une appréciation annuelle de 12,5%. Cette stabilité autour de 36 gourdes pour un dollar américain reflétait aussi la faiblesse de la demande interne, ainsi que l'impact des effets d'annonce relatifs aux promesses d'aide de 1,4 milliard de dollars américains des bailleurs de fonds internationaux sur deux ans.*

*Des résultats encourageants ont été obtenus sur le plan de l'inflation, dans la mesure où l'Indice général des prix a connu des variations mensuelles modérées pour s'établir en glissement annuel au taux de 22,53 %, soit un taux proche de la cible de 25 % projetée dans le programme-relais pour la fin de l'exercice. La récession, la position budgétaire favorable du gouvernement et l'appréciation de la gourde ont largement contribué à la décélération du taux d'inflation. Toutefois, la hausse des prix des produits pétroliers (42 dollars le baril au 30 septembre 2004) sur le marché international a rendu difficile la maîtrise totale des pressions inflationnistes, compte tenu de l'effet de propagation qu'elle exerce sur les prix intérieurs à travers l'indice des prix du transport et l'indice des prix des produits alimentaires.*

*S'agissant des principaux secteurs contribuant à la formation du PIB, on a observé la contribution significative du secteur tertiaire à la valeur ajoutée (51,2 %), la contre-performance du secteur primaire renforcée par la destruction d'une partie importante de la production agricole et la stagnation du secteur secondaire en dépit des quelques progrès enregistrés dans l'industrie manufacturière.*

*Sur le plan financier, les résultats du système bancaire ont reflété autant les rigidités structurelles de l'économie que l'impact d'une mauvaise conjoncture. La baisse des taux d'intérêt sur les bons BRH a eu des conséquences directes sur le niveau de rentabilité des banques ayant un portefeuille important de bons BRH, et la baisse de l'activité a affecté l'ensemble des établissements de crédit. Les institutions les plus dollarisées ont été beaucoup plus pénalisées par l'appréciation de la gourde, mais le système bancaire a engrangé 428,8 MG de bénéfices en dépit du fait que le mécanisme de transmission des taux d'intérêt a joué davantage pour les dépôts que pour les prêts. Le système a gagné 20 centimes sur chaque gourde dépensée, ce qui indique une baisse de performance par comparaison avec l'exercice antérieur. Dans le même temps, la qualité du portefeuille des banques commerciales s'est dégradée, reflétant le rythme d'accroissement des prêts improductifs par rapport aux provisions pour créances douteuses. Le taux de concentration s'est renforcé à tous les niveaux, avec une accentuation marquée pour les dépôts en dollars.*

*Dans le cadre de sa mission de surveillance, la BRH a effectué des visites d'inspection ponctuelle dans certaines entités du système bancaire. Toutefois, les missions d'inspection générale ont été limitées à quatre en raison des turbulences politiques qui ont précédé et suivi les événements du 29 février 2004 et qui ont rendu difficile le déplacement des cadres de l'institution spécialisés dans ce domaine. Du point de vue des perspectives pour l'ensemble du secteur financier, la BRH travaille sur l'intégration, dans un cadre de régulation institutionnelle et juridique, le fonctionnement des compagnies d'assurance et des fonds de pension qui mobilisent d'importantes quantités de liquidité.*

*Après avoir réalisé le recensement de 181 caisses d'épargne dont l'actif est supérieur à 1 milliard de gourdes, la BRH, à travers la Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires (DIGCP), a effectué des visites d'inspection dans huit caisses d'épargne et de crédit réparties dans quatre départements géographiques. La BRH travaille actuellement sur un projet devant lui permettre de procéder à un inventaire exhaustif des caisses populaires, et d'élaborer de meilleures stratégies de travail avec l'assistance technique du Développement International Desjardins, du Bureau du Surintendant des Institutions Financières et de la Banque du Canada.*

*Dans le domaine technologique, la BRH a formé un comité de pilotage pour relancer le projet de Système d'informations financières (SIF) en vue du déploiement de modules tels la Réserve légale, la Centrale des risques, le Change et les Impayés, et du développement de nouveaux modules comme le Bilan et les États des circulaires. La BRH a continué de remplir des missions de suppléance, en collaborant avec le Ministère de l'Économie et des Finances sur le projet « crédit direct » qui consiste à mettre en application un programme informatisé de paiement des fonctionnaires publics.*

*À des degrés divers, les réformes structurelles entamées se sont poursuivies, notamment dans le domaine de la modernisation du système de paiements, de l'environnement institutionnel et de la gouvernance. Par ailleurs, les perspectives économiques pour l'exercice prochain sont prometteuses en ce qui concerne la croissance, la maîtrise des tensions inflationnistes, l'assainissement des finances publiques, la consolidation de la situation monétaire et la santé du système bancaire. Néanmoins, l'économie reste très sensible aux chocs exogènes, au rationnement du crédit et à la faible diversification des systèmes de production et d'exportation. C'est à cette vulnérabilité structurelle que les pouvoirs publics vont devoir s'attaquer s'ils veulent que la politique monétaire repose sur un socle économique solide. Le taux d'exécution des mesures structurelles reste encourageant, mais les embellies enregistrées ici ou là sont les conditions nécessaires, mais non suffisantes, à la poursuite de politiques économiques rigoureuses dans l'intérêt de la stabilité de la monnaie et des prix permettant une croissance saine et durable susceptible de nous rapprocher des objectifs du millénaire.*

*La BRH a fêté au cours de l'année 2004 son vingt-cinquième anniversaire avec le sentiment d'avoir augmenté son actif d'un ensemble de réalisations liées à sa mission institutionnelle et qu'elle voudrait être utiles à la collectivité, tout en étant consciente de l'immensité de la tâche à compléter. Sur le plan institutionnel, elle garde le ferme espoir qu'une loi sera bientôt votée pour lui permettre de jouir de son indépendance fonctionnelle et organique afin d'être en mesure de mieux remplir son rôle de banque centrale en dehors de toute dominance fiscale au bénéfice de l'économie nationale.*



---

Raymond Magloire